

2025 – Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes a été instauré par la « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Cet index permet d'évaluer sur une échelle de 100 points, le niveau d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'entreprise, avec 4 indicateurs précis.

Cette année est la sixième édition de la publication de l'index pour les entreprises de 50 à 250 salariés.

Index 2025 (données 2024) :

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes					
	Indicateur calculable (1=ooui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	5.9	34	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	1.7	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés dans l'année suivant leur retour d'un congé maternité (%)	0	-	-	-	-
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
Total des indicateurs calculables			79		85
INDEX (sur 100 points)			93		100

29 février 2025